

Besançon, le 08 septembre 2025

Circonscription de BESANCON 3

26 avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Téléphone : 03 81 65 48 51
Courriel :



L'Inspectrice de l'Education
Nationale
Circonscription de BESANCON 3



à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la Circonscription

A émarger par :

Le directeur / La directrice
Tous les enseignants y compris les enseignants
spécialisés du RASED et les psychologues de
l'Education nationale
Les compléments de service
Les remplaçants rattachés à une école

NOTE DE SERVICE N° 2

SOMMAIRE

Programme du Plan français, du Plan mathématiques, des formations pédagogiques et des autres formations

- 1- Contenus du Plan français et du Plan mathématiques (cycle 1)
- 2- Contenus des 18 heures de formation pédagogique (cycles 2 et 3)
- 3- Les formations à inscription individuelle (offre des CPD)
- 4- Formations TNE (Territoire Numérique Educatif)
- 5- Autres formations / informations temps partiels

Tous les enseignants de cycle 1 scindés en cinq groupes participent au Plan français (2 groupes) ou au Plan mathématiques (3 groupes) : annexe 1. Pour favoriser les échanges sur une problématique didactique et pédagogique partagée, les enseignants sont répartis en constellations.

Les enseignants de cycle 2 et de cycle 3 suivront les 18 heures de formation pédagogique auxquelles s'ajoutent 3 heures de la journée de Solidarité. Le tableau de présentation est joint à cette note de service.

Les enseignants participant aux évaluations d'école (secteur Roulans) consacrent ces 18 heures d'ORS à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation et à la participation aux différentes instances de ce dispositif. Il leur reste les 3 heures de la journée de solidarité (C1 et 3 : formations au choix des CPD / Cycle 2 : plénière mathématiques).

Chaque enseignant vérifiera que son nom est inscrit dans les listes ci-jointes et pourra contacter les conseillers pédagogiques en cas d'oubli ou d'erreur. Les titulaires remplaçants ont une formation spécifique à dominante École inclusive.

| 18 heures ORS (obligations réglementaires de service) + 3h de journée de solidarité | | | | |
|---|---|-----------------|-----------------------------------|-----|
| Cycle 1 | plan mathématiques / plan français (18 h) | | | TNE |
| Cycle 2 | Mathématiques : fractions (9h) | EBEP (6 heures) | inscriptions Individuelles 3h-CPD | TNE |
| Cycle 3 | Français : EDL (9h) | EBEP (6 heures) | inscriptions Individuelles 3h-CPD | TNE |

1. Les contenus du Plan français et du Plan mathématiques : Cycle 1

➤ Plan mathématiques

40 enseignants de cycle 1 répartis en 3 constellations, sont concernés. Ils bénéficieront de 6 temps de regroupement en dehors de la présence d'élèves et d'un total de 3 journées de stage dédiées à l'organisation d'observations croisées.

Chaque constellation s'accorde sur la thématique de formation à développer, en fonction des besoins exprimés et des nouveaux programmes. Une constellation au moins sera dédiée à la numération.

Les conseillers pédagogiques ainsi que les deux référentes mathématiques de circonscription (Pauline LAVRUT, Amélie PARENIN) assurent le suivi des constellations constituées.

➤ Plan français

23 enseignants de cycle 1 répartis en 2 constellations, sont concernés. Ils bénéficieront de 6 temps de regroupement en dehors de la présence d'élèves et d'un total de 2 ou 3 journées de stage dédiées à l'organisation d'observations croisées.

Le sujet d'étude travaillé portera sur une thématique choisie par chaque constellation, en lien avec les nouveaux programmes.

Les conseillers pédagogiques Audrey FEVRE et Mathilde FAIVRE assureront le suivi des deux constellations constituées ainsi qu'Emmanuel MAIRE, CPD maîtrise de la langue.

2. Formations pédagogiques cycles 2 et 3

Les 18 heures de formation sont réparties en 9 heures de mathématiques ou de français, auxquelles s'ajoutent 6 heures de formations sur les EBEP (élèves à besoins particuliers), 3 heures de formation au choix, assurées par les conseillers pédagogiques départementaux. S'ajoutent également 3 heures supplémentaires issues de la journée de solidarité consacrées au TNE.

- Cycle 2 - Mathématiques : les fractions
 - **Temps 1 (3h)** : plénière groupe 1 / groupe 2 ; plénière groupe 3 / secteur Roulans : apports didactiques, points de vigilance, nouveaux programmes
 - **Temps 2 (3h)** : mise en œuvre, conception de séance, progression...
 - **Temps 3 (3h)** : retour d'expériences, bilan
- Cycle 3 - EDL : la morphologie verbale – interroger l'enseignement du verbe au cycle 3.

- Temps 1 (par groupe) : la morphologie verbale (marque de temps, marque de personne)
- Temps 2 (par groupe) : mise en œuvre, conception de séance, institutionnalisation et trace écrite
- Temps 3 (par groupe) : retour d'expériences, bilan

3. Les inscriptions individuelles aux formations des CPD

Ces formations concernent tous les enseignants des cycles 2 et 3 exerçant à temps plein ainsi que tous les enseignants de Roulans de cycles 1 et 3 (3h de formation de la journée de solidarité).

Chaque enseignant s'inscrit individuellement à un module de formation de 3 heures, en fonction des projets menés en classe ou des besoins en lien avec sa pratique parmi les thématiques suivantes :

- Education musicale
- Langues Vivantes
- Arts visuels
- EPS
- Numérique
- Livre élu
- Maternelle
- Classes virtuelles



Ces formations sont assurées par les Conseillers Pédagogiques Départementaux ou par l'équipe départementale des Enseignants Référents aux Usages du Numérique.

Chaque enseignant concerné (annexe 1) par ces formations devra s'inscrire avant le 30 septembre

[Inscriptions aux formations départementales proposées par les CPD 25/26 | Framaforms.org](https://www.framaforms.org)

4. Formations EBEP (élèves à besoins particuliers)

Tous les enseignants des cycles 2 et 3 sont concernés par cette formation.

L'objectif de cette formation est de permettre à chacun de mieux comprendre et faire vivre l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

Des binômes constitués entre autres de CPC, psychologue de l'éducation nationale assureront ces 6 heures de formation déclinées sous le format suivant : 3 heures de formation collective, 1h30 de travail en équipe d'école pour tester des dispositifs et 1h30 de retour d'expérience et bilan.

La répartition des enseignants dans les différentes formations EBEP figure dans l'annexe 2 en pièce jointe.

5. Les formations TNE (Territoire numérique éducatif)

Tous les enseignants bénéficient cette année de 3 heures de formation au numérique prises sur la journée de solidarité.

- Enseignants de Besançon :

Cycle 1 : formation VPI

Cycles 2 et 3 : formation tablettes (3h restantes)

- Autres secteurs :

Autres cycle 1 : 2 groupes par secteur : oral et numérique

Autres cycles 2 et 3 : créer un journal collaboratif (Canopé)

La formation sera assurée par l'Enseignante Référente aux Usages du Numérique (ERUN) de la circonscription Virginie KHODJA et les CPC pour certaines formations. Les enseignants concernés seront regroupés par écoles de secteur.

6. Autres formations (directeurs et TR)

Formation réservée aux directeurs d'école : les directeurs bénéficient de formations spécifiques, en lien avec leur mission. La participation à ces formations les dispense des 3h dédiées aux formations au choix.

Formation réservée aux titulaires remplaçants : les TR bénéficient de formations spécifiques École inclusive.

Voir le lien ou le QR code du point 3 (pour le 30 septembre 2025 au plus tard). Attention ! Il y a 6 heures à choisir. Il y aura un Magistère de 9h consacrées à l'École pour tous + des paddlet, 2 heures de présentation des structures, ainsi qu'1 heure de réponse aux questions posées sur les paddlet.

Formation enseignants nouvellement nommés en maternelle : 18h seront dispensés par Myriam PRETOT, CPD maternelle, à la place des 18h prévues. Il restera toutefois les 3h de formation numérique.

Les enseignants à temps partiels ne participeront pas aux formations des CPD s'ils sont à 75 % et défalqueront également 3h de la formation EBEP s'ils sont à 50 % (temps 2 et 3).

Bonne lecture des tableaux et bonne année de formation à chacune et à chacun d'entre vous.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Leïla BAÏRI